



MAIRIE
Le clos Faure
38 331 Saint-Ismier Cedex

Tel: 04 76 52 52 25
Fax: 04 76 52 28 01
accueil@saint-ismier.fr
www.saint-ismier.fr

Saint-Ismier, le 05 DEC. 2019

Nos réf : 2019-MF-92

Objet : Réunion collecte OM

Affaire suivie par :

Tél : 04.76.52.52.26

Email : secretariat-elus@saint-ismier.fr

Francis GIMBERT
Président de la communauté de communes
Le Grésivaudan
390, rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Monsieur le Président,

Cher Monsieur,

Je tiens à vous remercier d'avoir répondu à nos sollicitations en organisant le 14 novembre 2019 une rencontre des maires de Saint-Nazaire-les-Eymes, Biviers et moi-même avec l'association AMORCE en présence du Vice-président, Christophe BORG, de vos collaborateurs et des élus des 3 communes nous accompagnant.

La présentation faite par l'administration était peut-être nécessaire mais n'apportait rien de nouveau sinon des questions supplémentaires qui n'ont reçu que des réponses imprécises.

La présentation de l'association AMORCE, quant à elle, interroge fortement sur la pertinence des choix retenus par notre EPCI en matière de collecte. Elle démontre que le Grésivaudan va à l'encontre de la tendance nationale du choix de mode de tri et de collecte et à l'encontre de toute pertinence économique au regard de la crise mondiale qui s'installe en terme de recyclage des déchets.

Cette présentation de l'association AMORCE nous a permis de comprendre et de réaliser que :

- Le schéma de collecte Fibreux/Non Fibreux, choix du Grésivaudan, est très minoritaire au niveau national pour ne pas dire confidentiel (6%), pour (72%) pour le schéma multimatériaux, choix du Y Grenoblois,
- La fraction Fibreux (carton + papier en mélange) va voir se fermer toutes ses solutions de recyclage par suite de l'évolution catastrophique des marchés, mondial et européen
- Le PAV est un mode de collecte adapté à certaines situations mais en aucun cas LA SOLUTION, c'est l'approche locale respectueuse de l'urbanisation qui permet d'effectuer le choix optimal,
- La pollution visuelle et sanitaire risque de s'installer au regard des non performances du système.



Alors que le budget de la communauté de communes le Grésivaudan augmente par le simple transfert du budget collecte au budget général du coût des personnels titulaires, la diminution du coût RH de collecte n'est donc qu'un artifice car le budget annexe et le budget général doivent avoir une lecture consolidée.

Je pense sincèrement que l'on ne peut plus ignorer que le tout PAV va très rapidement nous conduire dans une impasse. C'est la raison pour laquelle je vous demande instamment d'organiser une réunion de travail de vos services avec des représentants de nos communes et l'association AMORCE, afin d'arrêter les voies susceptibles d'aboutir à une réponse appropriée qui permette à la Communauté de Communes de sortir d'une situation dans laquelle elle se fourvoie sous l'influence de CITEO qui prône un système inadapté de collecte généralisée séparant le Fibreux du Non Fibreux et le tout en PAV.

Cette situation conduit la communauté de communes à l'isolement au sein du Y grenoblois dont les 700 000 habitants ont fait un choix totalement différent en matière de collecte.

J'ai apprécié votre démarche et le ton apaisé des échanges. J'ai retenu vos conclusions en ce qui concerne nos trois communes au regard du calendrier initial et du projet de développement des PAV :

1. Il n'y a aucun calendrier impératif.
2. Il n'y a aucun mode impératif.
3. Il ne peut y avoir de mixité au niveau d'une même rue mais possible entre différents quartiers de la commune
4. Les logiques doivent être fonctionnelles sans aucune volonté d'avancer à marche forcée.
5. Une seule exigence, celle de la sécurité des agents.
6. Il est nécessaire de faire une étude de coût/avantage.

Je réitère notre demande d'un système mixte en porte à porte et points d'apport volontaire, selon les quartiers et les situations et en multi-matériaux.

Nous n'avons pas abordé la question de la TEOM majorée que je refuse. Si l'idée n'est pas retenue pour 2019, elle reste pendante et je le dénonce.
C'est une question plus politique qu'économique à laquelle j'entends obtenir réponse avant la fin de cette mandature 2014-2020.

Afin de couper court à toute interprétation de ma démarche, je veux redire que je n'ai aucune volonté de polémique ni mise en accusation de quiconque.
Je ne cherche aucun coupable mais crains de connaître les victimes...

Avec mes remerciements réitérés pour votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Les conditions

Henri Baile,
Le maire

